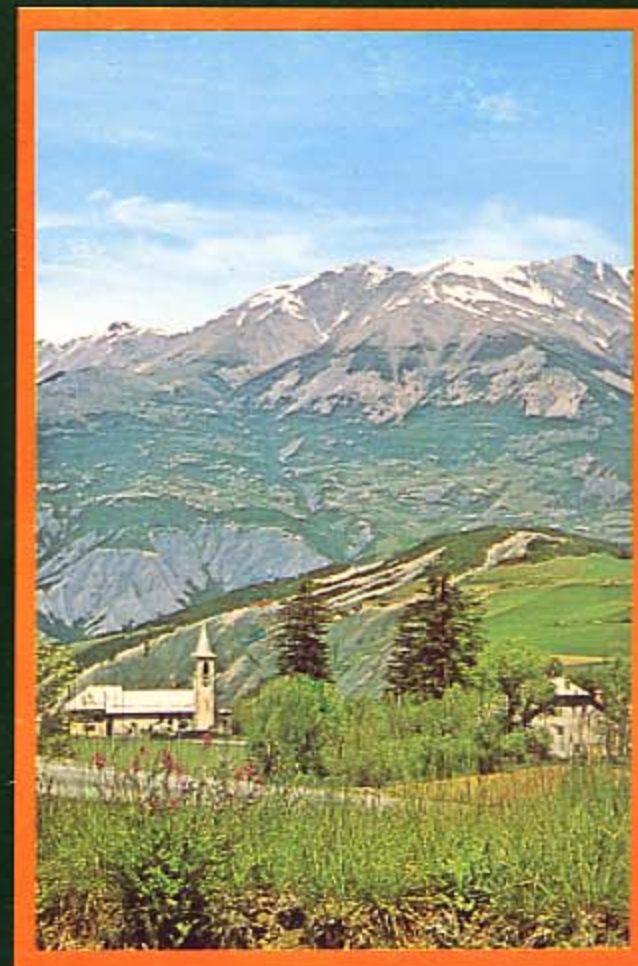
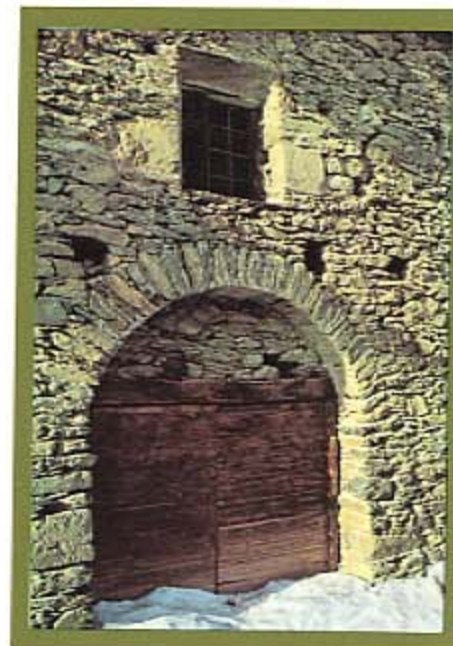




CONSTRUIRE & RESTAURER DANS LES ALPES DE HAUTE PROVENCE

TOME 2 • ZONE ALPINE



CONSTRUIRE & RESTAURER DANS LES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Certaines communes sont régies
par un PLAN d'OCCUPATION
des SOLS (en cours d'élaboration
ou approuvé).

Si vous envisagez de construire
dans l'une de ces communes
des dispositions réglementaires
sont impérativement à respecter.
Les recommandations de cette
brochure ne viennent que
les compléter.



en guise d' avant-propos

Dès sa création en 1971, le Comité Départemental de l'Environnement déplorait que certaines initiatives prises en matière de construction ou de restauration d'immeubles eussent parfois pour effet de dégrader les paysages des Alpes de Haute-Provence.

Aussi, formait-il le souhait que des suggestions soient élaborées à l'intention des futurs constructeurs pour être mises à leur disposition dans un ouvrage simple, à la portée de tous.

Au début de l'été 1973, le premier tome de cet ouvrage était achevé. Il était consacré à la "zone provençale" du département. L'accueil que lui ont réservé les élus et les particuliers a largement prouvé, s'il en était besoin, qu'il venait à son heure car désormais, "les choses du bâtiment... où font

alliance", nous dit Le Corbusier, "la sagesse et l'entreprise", nous rendent plus vigilants et plus soucieux de la beauté des paysages, ce qui implique, en ce qui concerne la construction, un choix judicieux de l'emplacement, des formes et des matériaux. Le respect des sites s'impose de plus en plus et nombreux sont ceux qui s'attachent, soit qu'ils construisent, soit qu'ils restaurent, à demeurer en harmonie avec l'environnement.

Il ne paraît pas présomptueux d'avancer que ce premier tome a très souvent guidé les constructeurs. La Direction de l'Équipement l'a constaté à l'occasion de l'examen des demandes de permis de construire qui lui ont été adressées. Le deuxième tome de "Construire et Restaurer dans les Alpes de Haute-Provence" s'applique aux régions montagneuses.

On observera que celles-ci n'ont pas l'unité que l'on trouve dans la zone provençale. Chacune des grandes vallées a ses caractères propres : architecture et matériaux, de l'une à l'autre, accusent des différences.

Si cette nouvelle brochure est à l'image de la première dans sa

présentation et dans sa structure, elle fait, bien entendu, place à ces différences, singulièrement quand elle traite des toitures. La Vallée de la Blanche, ou celles du Haut-Verdon, de l'Ubaye et de Maurin, en effet, ont de tradition un type de toiture qu'il serait souhaitable de voir se perpétuer.

Puisse ce deuxième tome connaître une aussi large audience que le précédent ! Et si nous pouvons nous permettre de formuler encore un souhait, c'est que le plus grand nombre veuille bien s'inspirer des suggestions qui leur sont faites car l'habitat dans le département mérite de conserver les caractères que des générations progressivement lui ont donnés pour le mettre en accord avec la nature. N'est-ce pas d'ailleurs un philosophe qui nous assurait, il n'y a pas si longtemps, que les maisons "qui durent, se joignent ainsi à la terre comme des choses de nature, où le travail de l'homme néanmoins se reconnaît" ?

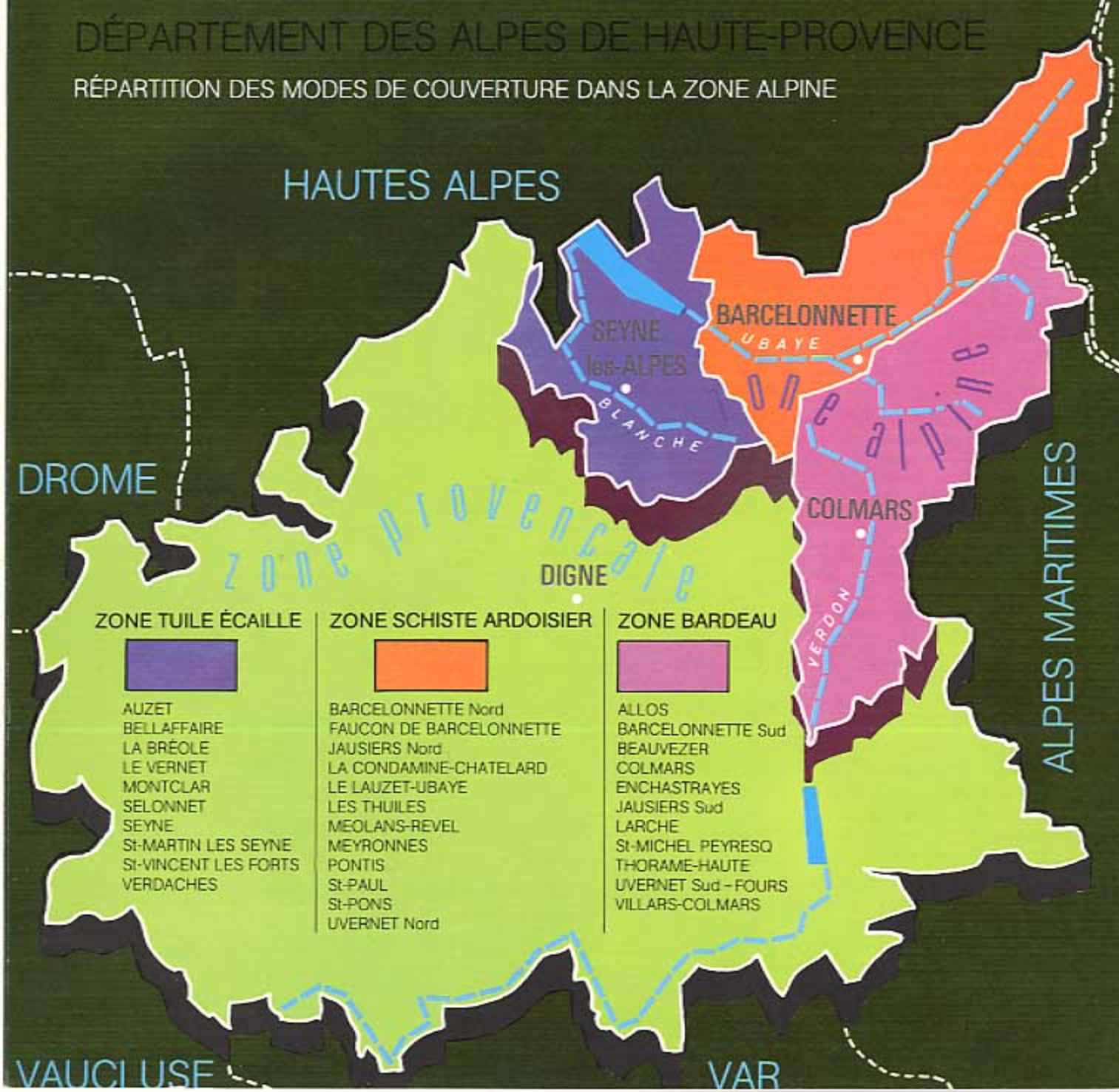
Bien sûr, il ne s'agit pas de reproduire indéfiniment les modèles que l'on peut aujourd'hui considérer comme les meilleurs. Eux-mêmes ne sont que le produit d'une

recherche lente et continue et cette recherche persévérante se poursuivra. Ce qui importe, c'est que les bâtisseurs ne perdent jamais de vue les exigences des paysages et qu'ils veillent jalousement à y insérer leurs demeures de telle manière qu'elles paraissent avoir été faites pour eux. Quoi qu'il en soit, s'entourer des conseils d'hommes aussi avertis que possible est bien la première des démarches qui s'impose à qui désire construire ou restaurer dans les Alpes de Haute-Provence et consent à se laisser "dominer par les impératifs de l'harmonie et de la beauté".


Paul ROUAZE
Préfet des Alpes
de Haute-Provence

DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

RÉPARTITION DES MODES DE COUVERTURE DANS LA ZONE ALPINE



L'ARCHITECTURE ET SON INSERTION DANS LES SITES DU DEPARTEMENT



Sont résumées ici, à titre de simple rappel, les quelques considérations sur les concepts d'architecture valables dans toutes les zones du Département et pour toutes les sortes de constructions, et évoquées en préface du premier tome. Il est conseillé au lecteur de s'y reporter s'il souhaite en analyser le développement.

L'architecture naît de la relation entre la "fonction" pour laquelle est destinée la construction (l'habitat étant, à l'origine, la fonction essentielle) et les matériaux utilisés, notamment les matériaux de couverture.

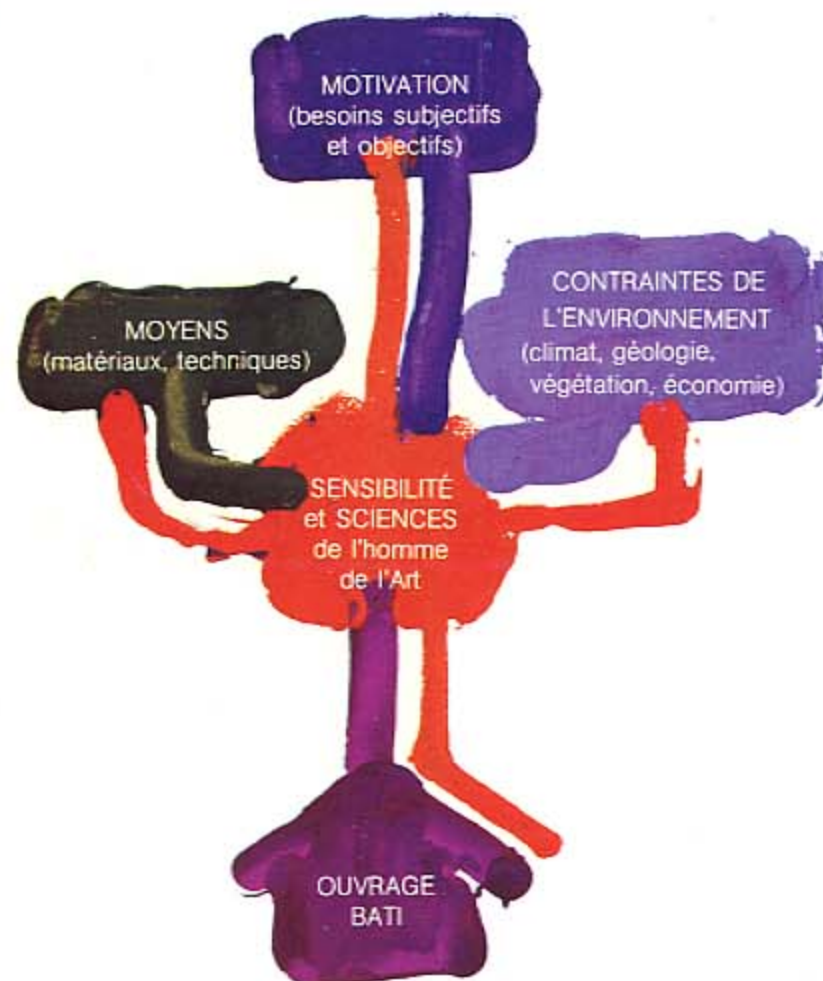
- Tout nouvel édifice doit s'adapter au cadre existant ;
- Quand on construit dans une agglomération, il faut en étudier la structure pour s'y intégrer ;
- Une construction isolée doit être étudiée dans son rapport avec le paysage.

C'est à l'utilisateur de définir le "programme" qui traduit ses besoins objectifs et ses désirs (besoins subjectifs). Celui-ci devra toujours cependant garder à l'esprit qu'il n'est pas le seul à utiliser le sol, et que ses désirs devront être tempérés par le souci de ne pas gêner ses voisins, et de ne pas privatiser ce qui appartient à tous : le paysage et la vue notamment.

C'est l'homme de l'Art, ensuite, avec sa sensibilité et sa science, qui adaptera la construction à l'environnement tant physique qu'intellectuel, à la fois par son implantation, son volume, son imbrication au relief, et par le choix des matériaux, des couleurs (toujours douces, voire ternes dans les Alpes), de l'accompagnement de verdure et de plantations.

La modestie sied toujours à l'implantation et à l'aspect d'une construction.

La démarche du bâtisseur se traduit par le schéma suivant :



PARTICULARITÉS DE LA ZONE ALPINE

Cette zone alpine du département, qui fait l'objet du présent tome, se différencie de la zone provençale (premier tome) sur quatre points essentiels.

1. DIVERSITÉ DES ARCHITECTURES

Alors qu'une certaine unité règne en Haute Provence du fait de la généralisation de la tuile ronde comme matériau de couverture, dans les Alpes chaque vallée présente un type spécifique d'architecture, résultant :

- du climat,
- de l'altitude,
- des ressources en matériaux naturels.

Certes, les volumes de construction, et la faible densité des percements se retrouvent sensiblement identiques partout du fait des techniques anciennes et de la nécessité d'un bon isolement thermique, mais des nuances seront cependant relevées même pour ces éléments, suivant les vallées. Il faudra en tenir compte.



2. LA NEIGE

Les Alpes sont enneigées plusieurs mois durant, et il conviendra de garder présent à l'esprit les contrastes naturels qui apparaissent entre la verdure des champs ou des bois en été et le manteau blanc de la neige en hiver. Il importe que toute construction s'accorde avec ces deux arrière-plans.

3. LES LOISIRS.

L'exploitation moderne de la neige a engendré déjà, et continuera d'engendrer des types spécifiques d'urbanisation créés ex-nihilo, et répondant à ce besoin nouveau de loisirs et de sport : le ski. C'est une architecture contemporaine qui doit répondre à cette fonction nouvelle ignorée de nos ancêtres.



4. LA DIFFICULTÉ D'EXPLOITATION DES MATÉRIAUX LOCAUX.

Le prix de revient prohibitif d'extraction et de fabrication des matériaux traditionnels de construction (lauzes, ardoises, bardeaux, moellons) exclut pour l'instant la généralisation de leur emploi.

Tant dans l'intérêt de l'environnement que dans celui des entreprises locales, on devra tendre à réhabiliter, en le rentabilisant, l'usage de tels matériaux traditionnels.

Mais dans l'immédiat, sauf dans des sites construits très précis (vallée de Maurin, par exemple) et aux abords des monuments historiques, des matériaux plus économiques, fabriqués selon des techniques modernes, pourront être utilisés. Leur choix doit cependant être guidé par le souci de maintenir coûte que coûte une unité d'aspect des toitures et des façades.



En définitive, une architecture contemporaine, élaborée selon le processus décrit au début, s'imposera dans les stations modernes, et, éventuellement, s'il s'agit de fonctions nouvelles à satisfaire dans les quelques agglomérations où l'unité architecturale est rompue depuis plusieurs décennies. Par contre, c'est à une architecture traditionnelle - sans qu'il s'agisse pour autant de "pastiche" - qu'il sera obligatoirement fait appel toutes les fois que le bâtiment à construire :

- s'insère dans un ensemble construit traditionnel ;
- se situe dans un village ou un site dont le maintien de la valeur esthétique est essentiel.

Dans ce dernier cas, il conviendra même d'employer des matériaux locaux traditionnels.

CHOIX DU TERRAIN A BATIR

En montagne, plus qu'ailleurs, la nature mérite d'être protégée. La montagne a, en outre, souvent des exigences qui peuvent renchérir très lourdement la construction : pente, nature géologique, etc. Elle est aussi parfois porteuse de risques tels (masses instables, avalanches, cônes de déjection...) qu'il vaut mieux, dans ces cas, ne pas tenter de modifier son état. Aussi, avant de faire choix d'un terrain, renseignez-vous auprès des habitants, consultez les documents détenus par les Administrations, de l'Agriculture et de l'Équipement, en particulier.

Les recommandations qui vont suivre s'attachent, après une évocation des diverses caractéristiques de la construction traditionnelle dans les trois vallées principales :

- de la Blanche (SEYNE).
- du Haut-Verdon (COLMARS).
- de l'Ubaye (BARCELONNETTE).

à aider les candidats constructeurs à déceler les moyens techniques et les matériaux nécessaires pour concevoir une construction simple, en harmonie avec le site naturel ou construit qui l'entoure.

Dites-vous qu'une construction laide ou mal implantée nuit au site non pas durant une courte période, mais pendant de longues décennies.

tome 2 ZONE ALPINE





CARACTERISTIQUES DE LA CONSTRUCTION TRADITIONNELLE

La spécificité architecturale des diverses vallées résulte essentiellement des modes de couverture.

Pour le reste des éléments de construction ce sont simplement des nuances qui différencient une vallée de sa voisine.

Le lecteur trouvera donc parfaitement dissociés et décrits, à la fin du présent chapitre, les divers types de couvertures à utiliser dans chacune des vallées de la zone alpine du Département.

Dans les vieux villages et hameaux, la nature, la forme et l'orientation des toits donnent son caractère au groupement.

– **la nature** : utilisation de tuiles écaillés, bardeaux de bois, schiste ardoisier, suivant une répartition géographique qui sera examinée plus loin ;

– **la forme** : pente de 40° environ pour résister aux intempéries, et en particulier à la neige, donnant une importance particulière au volume des toitures ;

– **l'orientation** : dans les villes, les maisons sont serrées les unes contre les autres et la neige de la toiture se dégage dans la rue ;

dans les campagnes et les hameaux, les volumes bâtis ont leur faitage le plus souvent parallèles, mais parfois aussi perpendiculaires aux courbes de niveaux.

DEUX FAMILLES DE GROUPEMENTS:



— une famille de type rural, et dont l'urbanisation se manifeste au travers des villages et hameaux qui se trouvent le long des vallées, à proximité des axes routiers structurant la zone. Là encore, l'urbanisation est dense et continue surtout quand elle est enserrée à l'intérieur d'un système défensif.

L'implantation des villages se fait sur un adret,

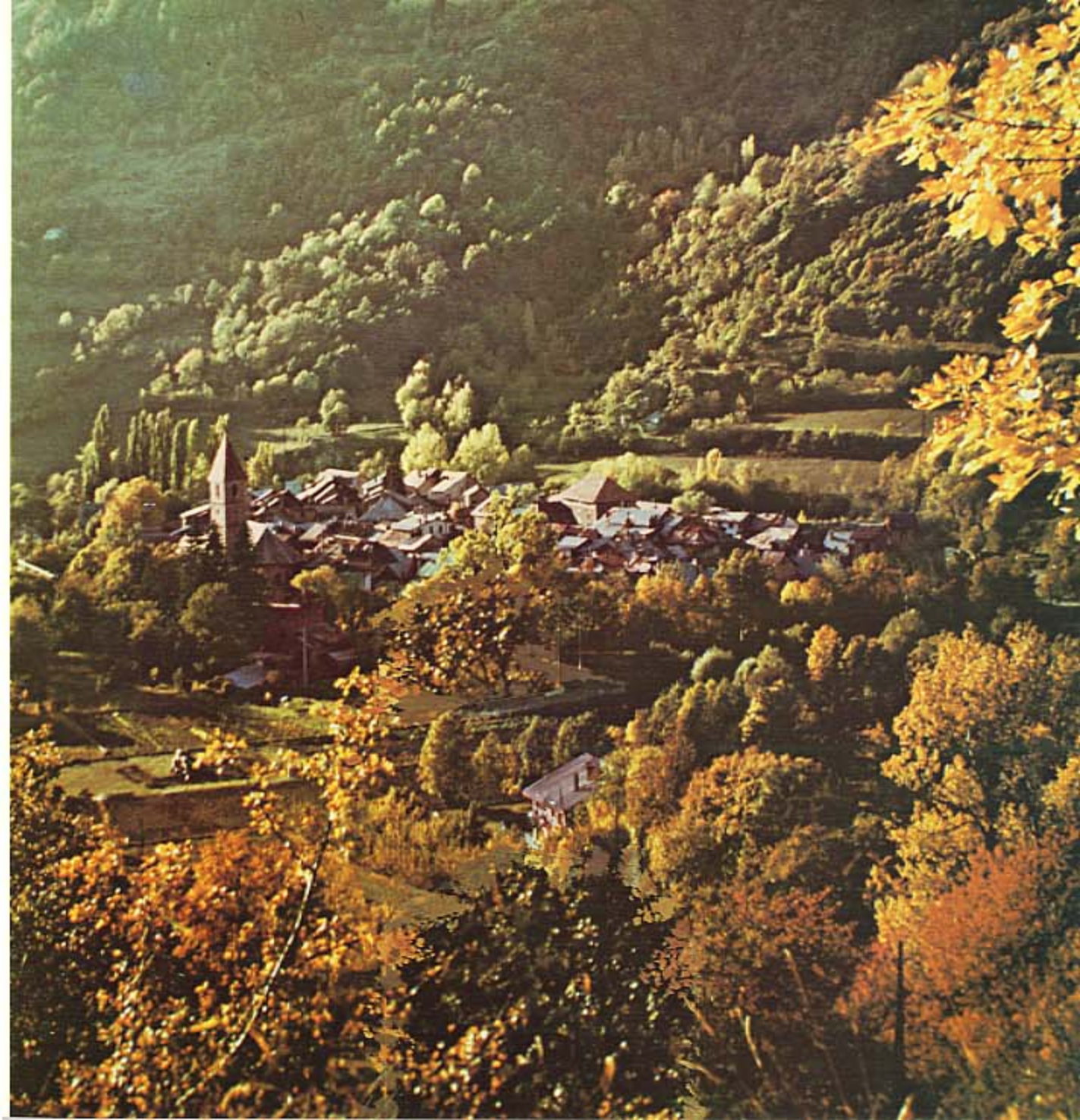


sur le rebord d'un plateau ou d'une croupe naturelle,



le long d'une route, de part et d'autre de celle-ci.

— une famille de type urbain caractérisé par une construction dense, plusieurs niveaux sur rez-de-chaussée en continu (villes de BARCELONNETTE, SEYNE, COLMARS, ALLOS). Plusieurs époques ont marqué l'urbanisation de ces centres, mais il y subsiste toujours un noyau ancien caractéristique.



CHOIX DU SITE

Le choix du site pour la construction n'a pas été le fait du hasard. Il a été déterminé par les contraintes économiques,

physiques et humaines de la vie rurale.

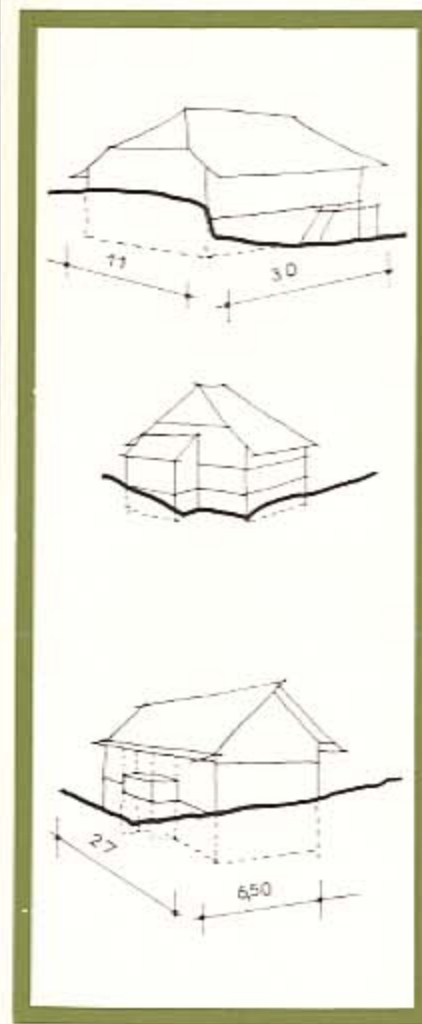
Les quelques critères suivants ont déterminé l'implantation des bâtiments :

COMMUNICATION	ACCÈS FACILE
TERRAIN	PENTE FAIBLE
ENSOLEILLEMENT	MAXIMUM : - fond de vallée - adret (versant sud)
ÉCONOMIE	DE TYPE RURAL : centre de la zone cultivée ou à la convergence des alpages

CAS PARTICULIER DE BARCELONNETTE

À la fin du XIX^e siècle, des habitants de la vallée sont partis au MEXIQUE. Certains ont fait fortune, sont revenus dans la vallée et ont fait bâtir de grandes maisons aux allures de châteaux, d'une architecture néo-classique. La plupart de ces bâtiments surprennent. Si ce sont là des témoins de l'histoire de la vallée, il ne convient pas de s'en inspirer.

CONSTRUCTION ISOLEE



Elle s'imbrique toujours dans le relief, sans que le sol n'ait à être remodelé à son entour.

Le volume bâti est d'aspect massif, et de forme simple ; en général 1 étage sur rez-de-chaussée, avec forts débordements de toitures.



Nous allons maintenant examiner séparément chacun des éléments essentiels de la construction.



Construits à partir des matériaux tirés du sol le plus voisin, les murs sont soit de pierre apparente, soit revêtus, totalement ou partiellement, d'un enduit grossier.

Les enduits étaient fabriqués avec de la chaux grasse et du sable de chemin. Ces sables terreux et les liants assez peu homogènes donnaient une couleur gris beige qui dorait avec le soleil.

Les façades ne sont jamais courbes : des décrochés, surtout dans la vallée de la Blanche viennent enrichir les façades sobres et permettent de protéger un accès ou une loggia des éléments naturels.

Les accès à l'étage (où se trouvait généralement l'habitat, alors que le rez-de-chaussée était réservé aux animaux) s'effectuent par des escaliers en pierres et des passerelles munis des mêmes garde-corps en bois que l'on retrouve sur les balcons.



Dans l'Ubaye, et surtout dans le Haut-Verdon, on trouve souvent les pignons bardés de bois. On ne trouve pas dans la zone alpine de construction entièrement en bois.

Les cheminées, de volume simple ne dépassant pas le faîtage, sont construites avec les mêmes matériaux que les murs et recouvertes soit par des tuiles rondes, soit par des schistes.



Au rez-de-chaussée, les dimensions des ouvertures résultent de leurs fonctions. De grandes ouvertures permettent l'accès au matériel agricole et aux bêtes. La partie habitable du rez-de-chaussée est desservie par des portes d'entrée, souvent à panneaux moulurés.



A l'étage, les percements donnent sur les locaux d'habitation, et sont toujours nettement plus hauts que larges.

Les menuiseries sont en bois teinté (teinte naturelle) non verni. Les linteaux horizontaux surmontant les ouvertures sont le plus souvent en bois, mais aussi en pierre.

Les portes, parfois cloutées, sont constituées de planches horizontales ou verticales, toujours de grande largeur.



Les volets sont à lames verticales recoupées à l'intérieur par des lames horizontales : jamais d'écharpes.
Les fenêtres d'étables ou de remises en rez-de-chaussée sont

souvent carrées ; leur barraudage est en fer.
Les fenêtres comportent des carreaux de dimensions moyennes (3 carreaux par vantail en général).



Trois types de toitures caractérisent les trois zones différentes de la partie montagneuse du Département. Il est à noter que ces toitures sont toujours constituées d'éléments plats se chevauchant largement. On ne trouve pas d'éléments arrondis ou ondulés.

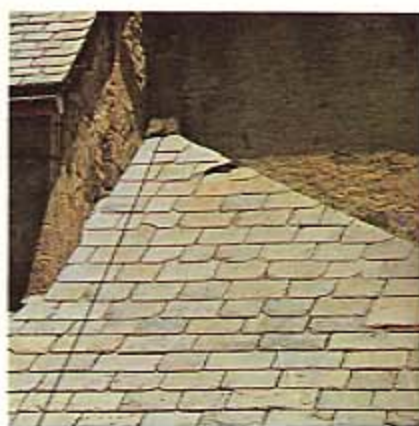
1 La vallée de la Blanche
Toiture en tuiles écailles.



2 La vallée du Haut-Verdon
Toiture en bardeaux de mélèzes.



3 La vallée de l'Ubaye
Toiture en schiste ardoisier.

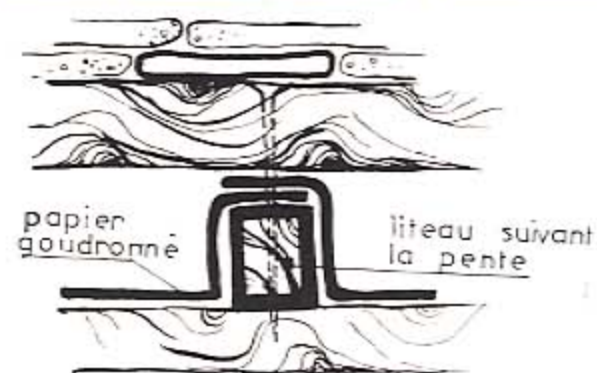
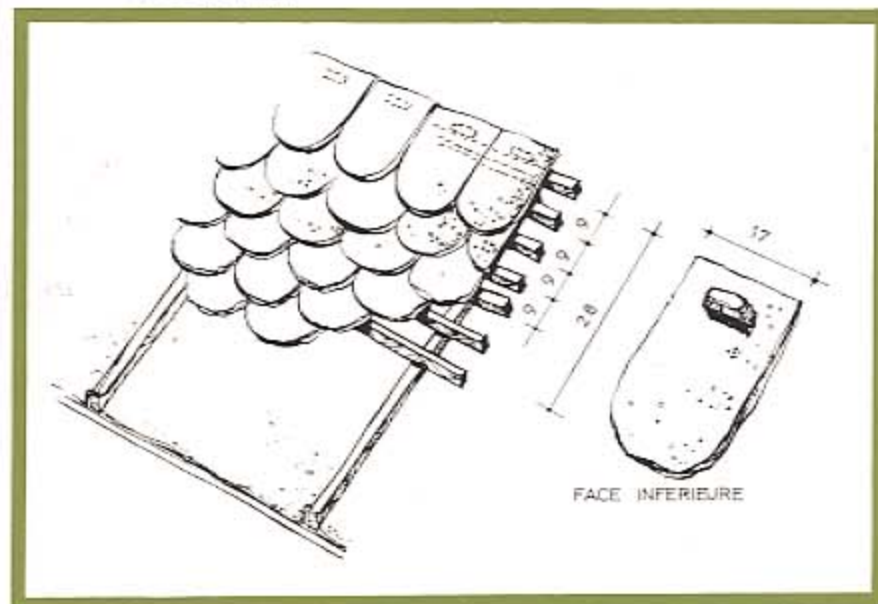


Les couvertures étaient très anciennement en chaume. La tuile écaïlle fabriquée dans la région de GAP a remplacé ce type et s'est généralisée dans toute la vallée. Les toitures présentent des débords souvent importants.

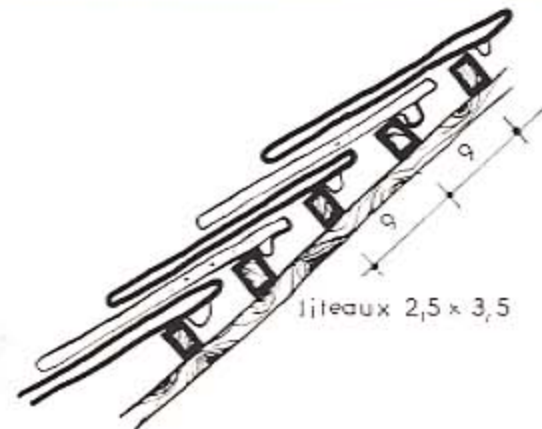
A côté de la toiture à deux pentes on trouve aussi des toitures terminées par des demi-croupes ou des croupes entières. Les faîtières et arêtières s'exécutent à l'aide de tuiles rondes.



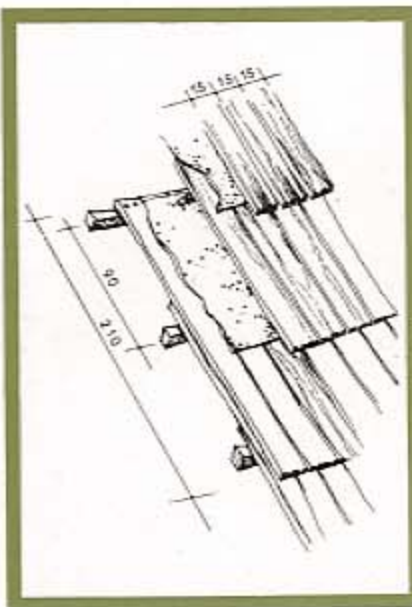
Détails de la construction d'une toiture en tuiles écaïlles.



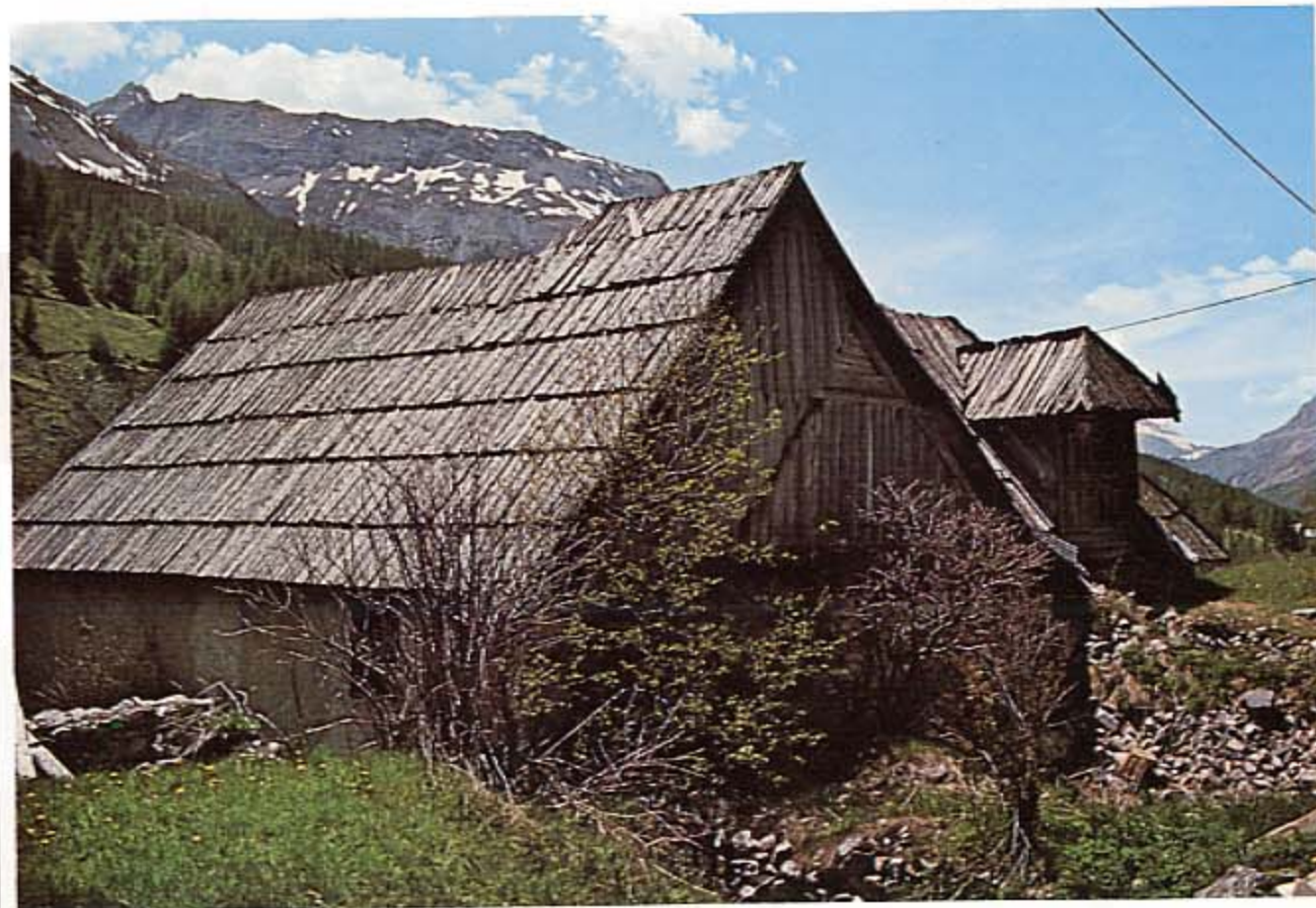
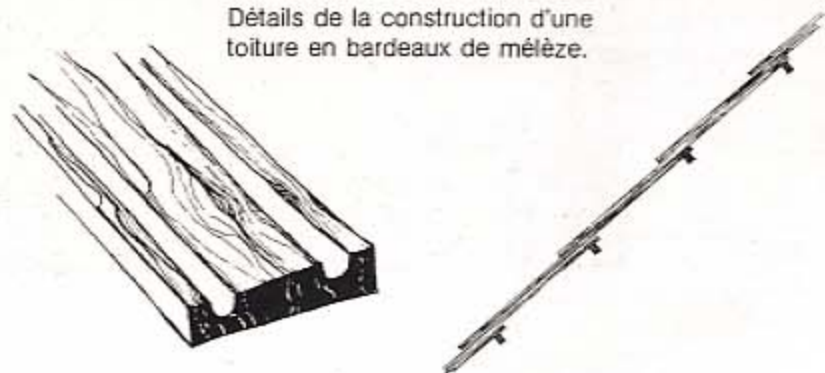
DETAIL SOUS TOITURE



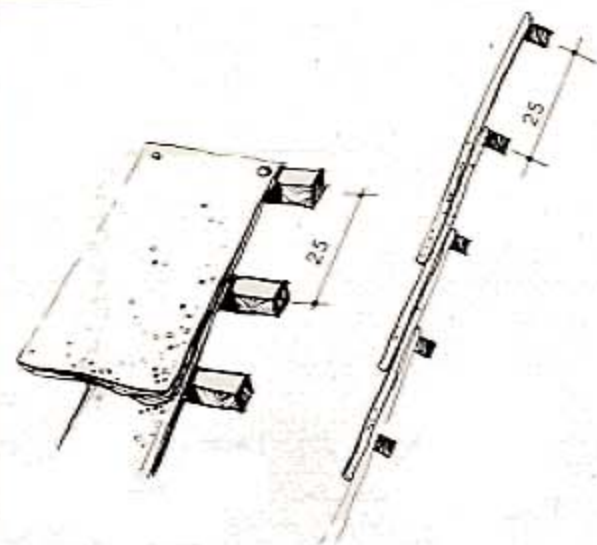
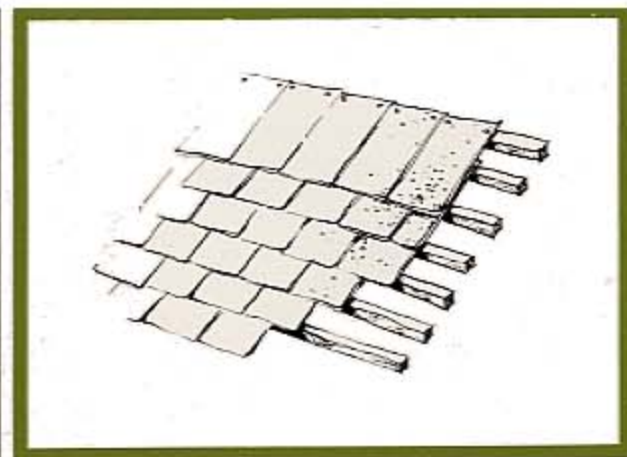
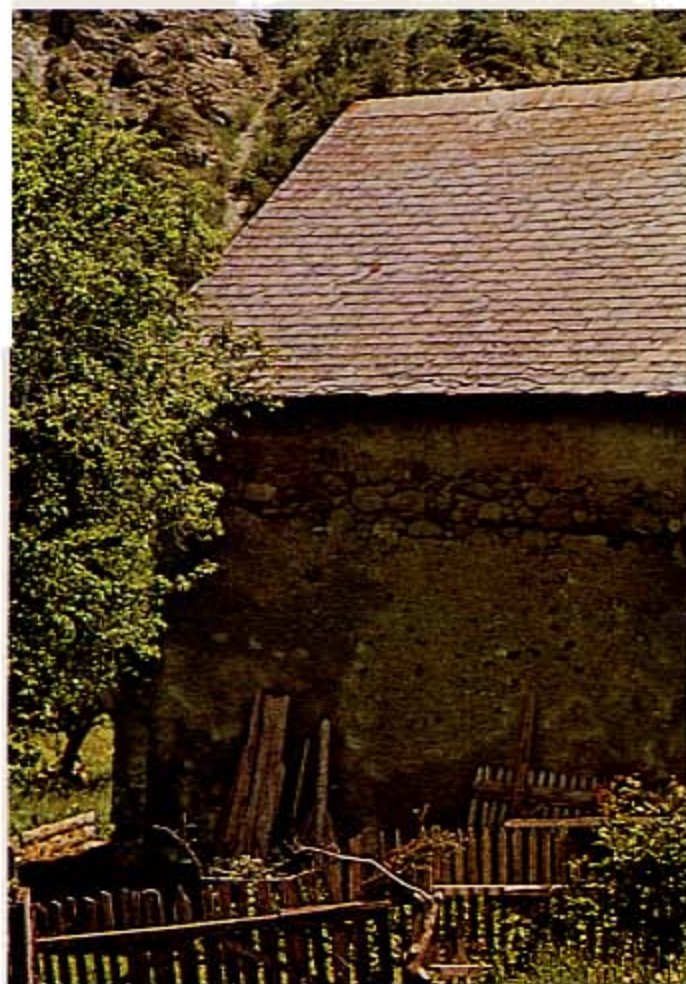
Les toitures à deux pentes sont couvertes en bardeaux de mélèze : la partie supérieure du pignon est souvent fermée par un bardage en bois.
La toiture se termine quelquefois par des demi-croupes, rarement par des croupes.
Aucune faîtière ou arêtier ne chevauche les bardeaux.



Détails de la construction d'une toiture en bardeaux de mélèze.



On retrouve dans cette vallée quelques toitures en tuiles écailles venues de la vallée Blanche, des toitures en bois comme dans la vallée du Haut-Verdon, et même quelques restes de toitures en chaume. Mais le matériau de toiture dominant a toujours été l'ardoise grise de qualité variable, extraite à JAUSIERS et à TOURNOUX.



Détails de la construction d'une toiture en schiste ardoisier.

Chacune des zones présente elle-même des subdivisions et des particularités ; chaque village mériterait d'être étudié en détail. Un exemple caractéristique de particularisme local est donné, dans la Commune de SAINT-PAUL-SUR-UBAYE, par la vallée de MAURIN qui comprend trois hameaux où les couvertures sont en lauzes : La BLACHIERE, MALJASSET, COMBE BREMONT.

Dans le reste de la Commune, on trouve des couvertures en ardoise, en mélèze et en chaume.



Chaque fois qu'on voudra construire, il faudra s'attacher d'abord à découvrir les particularités de la vallée où on s'installe.





RESTAURATION ET CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE TYPE TRADITIONNEL



A l'occasion de restauration d'immeubles existants, on s'attachera à restituer dans toute la mesure du possible à la maison son caractère d'origine sans en modifier le volume ni surtout la hauteur.

On évitera tout pastiche d'une architecture archaïque ou étrangère à la région.

Lors de la réalisation de constructions de type traditionnel à édifier en bordure d'un village ancien, ou au contraire isolées,

il conviendra :

- de concevoir la construction dans la simplicité et en harmonie de volume et d'aspect avec le cadre environnant, qu'il soit naturel ou construit ;

- de rechercher la meilleure économie dans l'architecture.
- d'éviter :

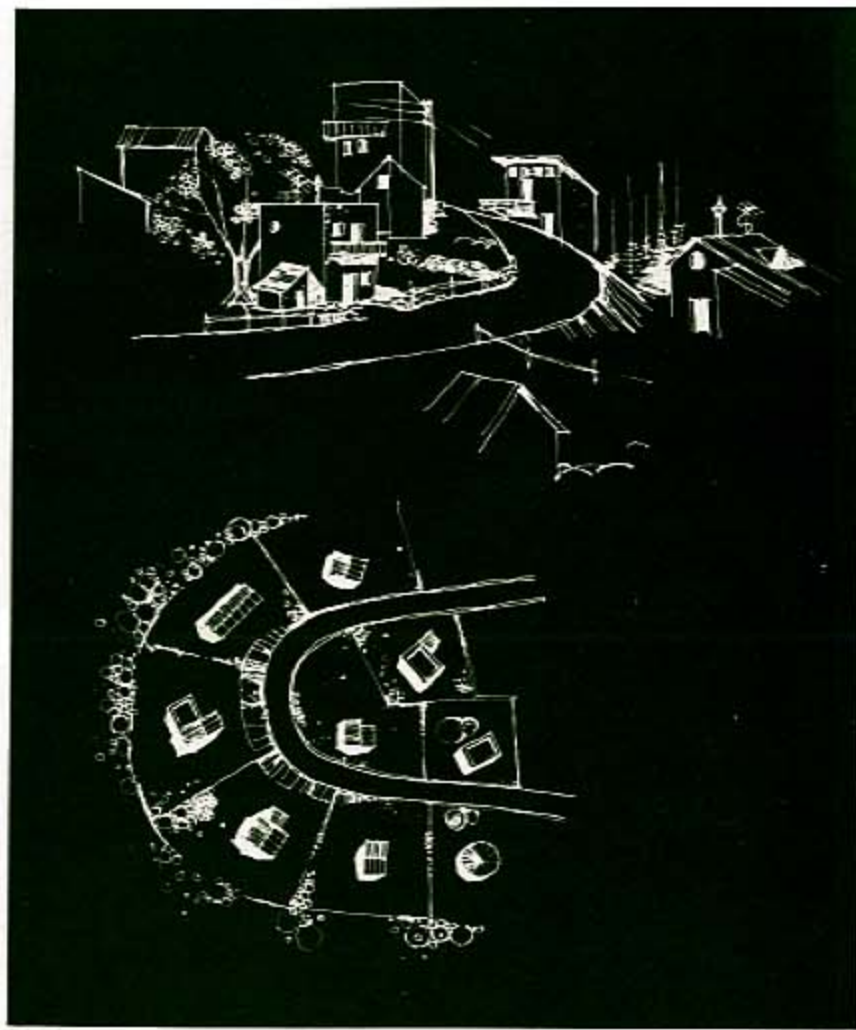
- les volumes importants ne "s'accrochant" pas au sol,
- les mouvements de terre (déblais et remblais qui détruisent le site et la végétation),
- les constructions préfabriquées non traitées et d'un style étranger à notre région,
- les banquettes ou fossés dans les pentes surplombant la construction qui entraîneraient une instabilité des terrains.

Dans tous les cas :

- on conservera jalousement les arbres de haute tige proches de la construction,
- on ne manquera pas de procéder rapidement à de nouvelles plantations.

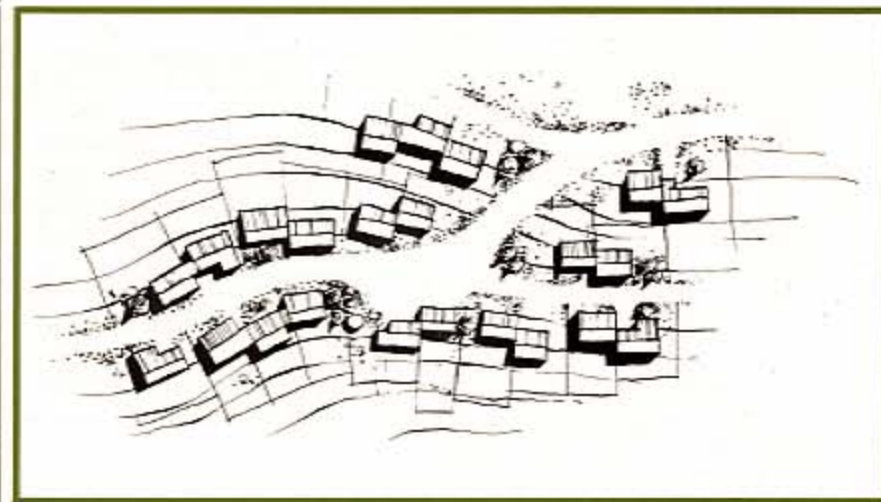
EXCLURE

- les compositions géométriques rigides,
- les découpages réguliers qui entraînent la monotonie,
- la généralisation des villas isolées les unes des autres entraînant un gaspillage d'espace,
- l'utilisation de terrains à trop fortes pentes nécessitant des déblais et remblais importants pour l'implantation des voies et des maisons,
- les clôtures systématiques des lots.



RECHERCHER

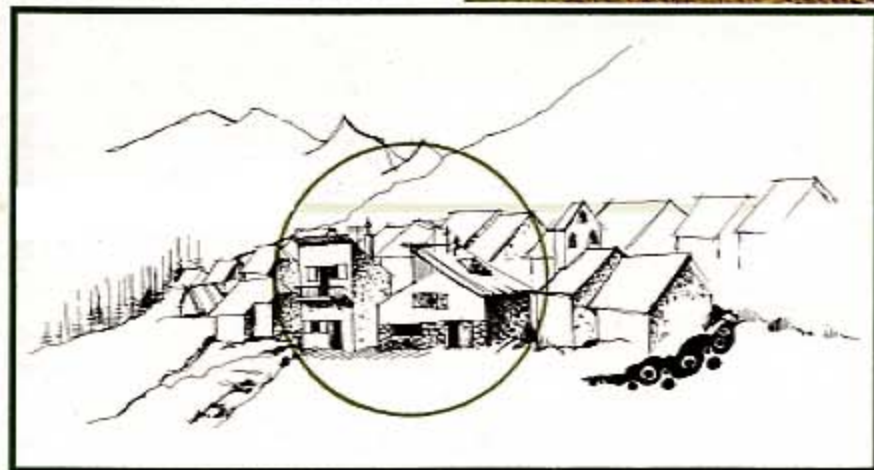
- des compositions s'harmonisant avec le relief,
- des découpages très modelés,
- le dégagement des vues de chaque construction vers la partie du site la plus pittoresque,
- l'isolement visuel des logements entre eux, ce dernier pouvant parfaitement être obtenu par le jumelage des constructions,
- des groupements en hameaux avec place centrale, entourés de verdure, rappelant par leur forme et leur volume les villages anciens.



EXCLURE

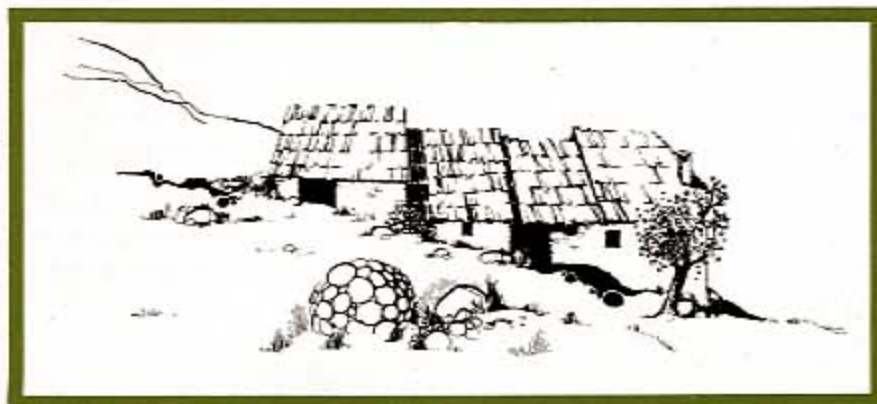
- l'exécution systématique d'une plateforme avant la construction du bâtiment; celui-ci doit s'adapter à la pente du terrain et ne pas la rompre par des mouvements de terre trop systématiques,
- la construction de balcons et de terrasses en avancée sur le volume de la maison et les encorbellements (surtout avec vérandas vitrées),
- les escaliers extérieurs surajoutés au volume de la maison,
- les constructions de plus d'un étage sur rez-de-chaussée en dehors des villages,
- une toiture en discordance de volume et de matériau avec le mouvement d'ensemble des toits du village,
- les clôtures pleines,
- les grillages sans haies,
- les potelets de béton,

- les clôtures en béton moulé,
- les clôtures maçonnées à redans en escalier,
- l'abattage des arbres de haute tige, voire des arbustes à maturité,
- les plantations d'arbres de stricte ornementation et d'essence étrangère à la région,
- les jardins compliqués dans leur composition dont l'entretien devient difficile et onéreux,
- les imitations (imitation de puits par exemple),
- les piliers de portail compliqués.



RECHERCHER

- un bon accrochage de la maison à la pente, et des mouvements de terre limités et bien étudiés (ce sera également plus économique): Un garage peut parfaitement trouver sa place au 1er étage et au nord, et un séjour être au rez-de-chaussée avec sa terrasse,
- l'intégration sous le volume du toit de tous les balcons et terrasses (à noter que les murs gouttereaux doivent être plus longs que les murs pignons),
- l'intégration dans le volume de la maison de ses annexes telles que buanderie, garage, poulailler...
- l'insertion dans la verdure des annexes obligatoirement isolées: chenil, clapier...
- l'intégration dans la silhouette générale du village existant dont aucun accident nouveau ne doit venir modifier le contour et les hauteurs, sauf cas de séparation nette par une zone de verdure,
- en un mot: la simplicité du volume d'ensemble de la maison, une économie dans les moyens et une unité d'ensemble avec ce qui se trouve autour.



... un volume et une implantation remarquables compromis par une restauration malheureuse de toiture.

EXCLURE

- les ouvertures de grandes dimensions en largeur, sauf en fond de loggia ou galerie,
- les ouvertures avec cintres,
- les volets métalliques ou à lattes ou avec des écharpes en Z,
- les ferrures ornementées,
- les balcons aux découpes compliquées.



- les teintes d'enduits blanches, vives ou crues,
- la polychromie en général, aussi bien en ce qui concerne les façades que les menuiseries,
- les couleurs agressives,
- un emploi exclusif du bois en façade imitant le "chalet savoyard",
- un emploi des matériaux suivant



- des tranches horizontales régulières,
- les enduits tyroliens ou lissés,
- les enduits jetés à reliefs réguliers ou trop prononcés,
- les enduits au ciment pur,
- les joints creux ou saillants trop bien "tirés au fer" et trop foncés,
- les auvents,
- les marches en perron.



RECHERCHER

- des menuiseries sobres de préférence plus hautes que larges,
- le type de mur qu'on trouve à proximité du lieu où l'on construit.

Si un beau mur de pierre revient trop cher, il vaut mieux enduire entièrement les façades, sans chercher à mettre un petit bout de mur ou un pilier en pierre.

Aux pages suivantes figurent quelques photographies d'enduits et de murs. On pourra s'en inspirer pour retrouver le beau "grain" de l'enduit et l'agréable façon de "hourder" les moellons.





Un bel enduit comprend du sable et du liant. Le sable se composera de 1/5 de sable gris, 4/5 de sable jaune; le liant sera de la chaux grise ou blanche et du ciment blanc ou gris.

La modification des proportions de chacun de ces éléments permettra de trouver la teinte exacte des vieux murs du village ou de la terre du pays.

L'enduit sera jeté et égrésé à la truelle quand la prise aura commencé, il sera moins rugueux en ville qu'en campagne où on obtiendra un grain en mettant dans le sable de petits cailloux.

Dans le cas de restauration de vieux murs, ne pas incorporer de ciment au mortier.



EXCLURE

- les matériaux de toiture en discordance avec le paysage,
- les teintes vives et les brillances,
- les pentes trop faibles ou trop fortes,

- les lucarnes et les chiens assis s'ils ne sont pas dans la stricte tradition locale.



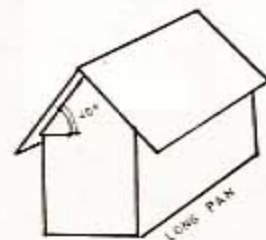
RECHERCHER

- la conformité aux détails de construction des toitures en matériaux traditionnels tels que décrits au chapitre précédent.
- des pentes de toitures de 40° environ.

Pour donner un beau toit à votre maison, vous pouvez la couvrir de façon traditionnelle ou en posant les éléments - tuiles, schistes, bardeaux - sur un voligeage jointif couvert d'un papier goudronné qui assurera une parfaite étanchéité.

L'emploi de matériaux traditionnels vous sera imposé dans certains sites ou à proximité immédiate de certains monuments historiques. Ailleurs, et si leur coût dépasse vos moyens, il conviendra de vous rapprocher le plus possible de leur teinte et de leur matière.

Pour cela, reportez-vous aux pages suivantes.



matériaux de remplacement

Voici les quelques matériaux modernes de couverture dont l'usage peut être parfois admis en remplacement des matériaux traditionnels :

Nota : Si d'autres matériaux apparaissent plus tard sur le marché, les conditions de leur éventuelle utilisation seront étudiées, mais mieux vaudrait espérer une réhabilitation des matériaux traditionnels. C'est aussi pourquoi il est fortement déconseillé de continuer à utiliser en couverture des éléments ondulés dont l'usage s'est malencontreusement généralisé durant ces dernières années.



Dans la vallée de la Blanche, la **tuile écaille** pourra être remplacée par :

- l'ardoise fibro-ciment en pose droite "grise", ou
- le bardeau d'asphalte "brun flammé".



Dans la vallée du Haut-Verdon et dans la vallée de l'Ubaye, on pourra substituer au bardeau de **mélèze** et au **schiste ardoisier** :

- le bardeau d'asphalte "gris soutenu",
- ou le bac acier, ou aluminium mat, teinté dans la masse "gris",
- ou l'ardoise fibro-ciment "grise" en pose droite.





– Les modes économiques et sociaux ont modifié les caractéristiques du paysage. Le domaine bâti évolue vers des groupements organisés qui trouvent la cohérence de leurs activités (tourisme - ski - promenade) en fonction du site et des biens rares qu'il recèle (air pur, soleil, neige).
 – Ceci implique de nouvelles formes d'urbanisation qui peuvent être traitées en architecture contemporaine, et qui participent à la création de nouveaux sites. Ces idées ont été développées au début de la brochure (pages 6 et suivantes des tomes I et II).

– Succédant à la lente élaboration au cours du temps d'un domaine bâti qu'on trouve maintenant traditionnel, cette nouvelle forme de création architecturale d'ensemble est le fruit du travail d'équipe de tous ceux qui interviennent dans l'acte de bâtir et redéfinissent les besoins de l'homme dans son nouveau cadre.



TABLE DES MATIERES



2 Avant-propos

5 L'architecture et son insertion dans
les sites du département
LA ZONE ALPINE

11 Caractéristiques de la construction
traditionnelle

16 Murs, façades, cheminées

18 Percements et ouvertures

22 Toitures

24 Vallée de la Blanche

26 Vallée du Haut-Verdon

28 Vallée de l'Ubaye

30 Vallée de Maurin

33 Restauration et construction de
bâtiments de type traditionnel

34 Lotissements

36 Implantation et volumes

38 Façades et enduits

42 Toitures

44 Matériaux de remplacement

46 Loisirs et sports

D'AVANCE, MERCI...

Le passé architectural de la partie Alpine du Département a souffert de plus nombreuses et plus sensibles atteintes que celui de la partie provençale.

Il sera donc sans doute moins aisé que dans le cas de la construction provençale de redonner à la construction alpine ses caractères spécifiques... Aussi, comptons-nous sur les enseignements à tirer de la mise en place d'une cellule d'aide architecturale au sein de la Direction Départementale de l'Équipement, pour approfondir encore, en facilitant le dialogue entre les constructeurs et les

hommes de l'Art, les conditions d'une plus parfaite préservation des sites et des paysages par une toujours meilleure insertion de l'œuvre bâtie.

C'est pourquoi seront les bienvenus ceux qui, après examen de cette brochure, voudraient apporter à cette cellule d'aide architecturale (Direction Départementale de l'Équipement, B.P. 111 - 04008 DIGNE), leurs réflexions et leurs suggestions...

Le Directeur
Départemental
de l'Équipement
Ch. DANFLOUS

L'Architecte
des Bâtiments
de France
J.P. EHRMANN

RÉALISATION

Cette brochure a été réalisée par une commission spécialisée du COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT des Alpes de Haute-Provence.

Elle est éditée avec le concours
- du Conseil Général
- de la Direction Départementale de l'Équipement
- de l'Agence des Bâtiments de France.

Enquête préalable : "Global Architecture"
Édition et impression : Imprimerie Générale Gimello - 06000 Nice.
Les photos sont de la Direction de l'Équipement, sauf : pg 2/26/Flamain, pg 7/Léon Remusat, pg 13/Julian, pg 8/17/19/23/33/48/Lieutaghi.

Photogravure Moderne Richard - NICE
Dépôt légal N° 835 - 12.75